

Actu CE du Jeudi 26 Mars 2015

Le **SNU** Pôle Emploi FSU LR vous informe sur l'Actualité du CE

- **Pilotage du Complément Collectif Variable des Agents de Droit Public**

Le **SNU** LR a alerté la Direction Régionale sur l'absence de pilotage des objectifs nationaux et régionaux qui impactent directement la valeur du CCV (Complément Collectif Variable) pour les Agents de Statut Public.

La Direction Régionale s'engage pour 2015 à revoir cette communication et le suivi des objectifs jusqu'à la maille Agence.

- **Formation au Conseil en Evolution Professionnelle**

La formation se déroulera essentiellement sur Avignon et sera animée sur la base d'une méthodologie proche de la "pédagogie inversée" et dans un cadre interactif avec des experts.

- **Note Nationale sur les Intempéries**

Un crédit de 15 heures par an est prévu pour les alertes rouges permettant à l'Agent de s'absenter ou d'arriver plus tard en fonction des conditions météorologiques. Elle permet aussi à l'Agent de bénéficier de l'article 29§2 de la CCN en cas de fermeture des groupes scolaires des enfants des Agents concernés sous réserve de la présentation de justificatifs. Un dossier qui a été porté régionalement et nationalement par le **SNU**.

- **Plan Stratégique en 2015-2016**

Il se traduit par la poursuite du dispositif 100% WEB, la mise en place des Conseillers à Dominante Entreprise mais aussi la mise en œuvre du Conseil en Evolution Professionnelle afin de débiter à partir du 2ème mois l'accompagnement du demandeur d'emploi. L'offre Digitale se poursuit également par le déploiement de "l'Emploi Store".

De plus, la Direction Régionale PE LR propose sa candidature sur les expérimentations suivantes :

- Nouveaux parcours des Demandeurs d'Emploi
- Offre de Service auprès des Très Petites Entreprises
- Appui des fonctions Supports sur le retour à l'emploi
- Organisation d'Agence « zéro papier »

- **Note régionale concernant le traitement des demandes Mail.net**

La direction a présenté au CE la note concernant le traitement des messages via le canal Mail.net.

Pour la Direction Régionale, le traitement de l'activité "Mail.net" est inclus dans la gestion classique des plages GPF mais aussi sur tout autre activité dès lors qu'il y aura une disponibilité (absence à EID, baisse flux ARC...).

Le Conseiller peut aussi, dans le cadre de la gestion des plages GPF "bloquer" la première 1/2 heure de son activité pour répondre aux sollicitations via le canal "Mail.net".

Dans le cas d'une réponse nécessitant une recherche d'informations complémentaires ou une expertise différente de sa compétence initiale, le conseiller doit informer le Demandeur du délai nécessaire et demander à « l'expert » la bonne réponse voire même demander à son ELD de transférer la demande vers le conseiller en mesure d'y répondre.

L'absence des conseillers doit être saisie dans l'outil TSCE par les ELD et une personne remplaçante doit être identifiée.

Le **SNU** a alerté sur le fait qu'actuellement la personne "relais" répond non pas en son nom propre, mais sous celui du conseiller référent !!!

Le **SNU** a alerté aussi sur l'engagement que représente la réponse écrite donnée au demandeur d'emploi et sa valeur juridique. A ce titre, le **SNU** demande à la Direction Régionale de toujours défendre ses Agents et de les assurer de ne pas être "sanctionnés" en cas d'erreur.

- **Première information sur le Règlement Intérieur de Pôle Emploi**

Quelques remarques faites par le **SNU** :

- Sous quelle forme sera-t-il remis aux Agents ?
- Quelle valeur juridique a cette remise ?
- Pourquoi cette mise en place qui ne s'impose pas dans un EPA (Etablissement Public à Caractère Administratif) ?

Ce règlement intérieur qui sera applicable à tous les salariés de Pôle Emploi (Privé et Public) a été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales au niveau national. Il n'est constitué que d'obligations et devoirs pour les salariés. En bref, un lot d'injonctions sans aucune contrepartie ni marge de négociations, circulez, il n'y a rien à voir !!!

Prochain CE : le Jeudi 2 Avril 2015